

Principes	Critères	Eléments d'appréciation																						
		P. projet	CT	CP	3			P. projet	CT	CP	2			P. projet	CT	CP	1			P. projet	CT	CP	0	
Caractéristiques du projet	Contribution du projet à la mise en œuvre de la stratégie				Le projet se réfère explicitement à plusieurs enjeux de la stratégie du GAL				Le projet se réfère explicitement à un enjeu de la stratégie du GAL				Le projet fait référence à la stratégie du GAL				Le projet ne fait pas référence à la stratégie du GAL							
	Innovation				Le projet est nouveau sur le territoire par son concept , sa démarche , par son but ou assure une complémentarité avec d'autres projets. => L'échelle appréciée dépendra de la nature du projet				Il n'existe aucun projet ou initiative de ce type sur le territoire				Il existe au moins une expérience similaire sur le territoire et une articulation entre ces projets est prévue ou évoquée (capitalisation retours d'expériences, mise en réseau des actions...)				Il existe au moins une expérience similaire sur le territoire, mais aucune articulation entre ces projets n'est prévue ou évoquée.				Non, le projet est "classique", il en existe des similaires sur le territoire.			
	Rayonnement du projet lien urbain/rural				Le projet rayonne sur le territoire du GAL. Il met en avant le territoire : pas de limite aux différents découpages administratifs, création de liens y compris le urbain/rural...				Perimètre des impacts de l'action : Tout le territoire Prise en compte du lien urbain/rural				Perimètre des impacts de l'action : des communes d'au moins 2 EPCI Evocation ou prise en compte du lien urbain/rural				Perimètre des impacts de l'action : au moins 2 communes Evocation ou prise en compte du lien urbain/rural				Perimètre des impacts de l'action : 1 commune			
	Validité et pérennité du projet				Le porteur de projet a réfléchi, envisagé ou prévu des soutiens financiers diversifiés et/ou le projet est structuré afin de permettre sa pérennisation au-delà du soutien apporté.				Plan de financement abouti : soutiens financiers obtenus ou en voie de l'être. Pérennisation/poursuite/durabilité du projet anticipée.				Plan de financement travaillé : des cofinanceurs sont identifiés ou sollicités, une réflexion a été faite sur la pérennisation de l'action				Plan de financement peu abouti : cofinanceurs pas identifiés ou sollicités, pas ou peu de vision sur la pérennisation de l'action				Pas de réflexion poussée sur le plan de financement et pas ou peu de visibilité sur la pérennisation de l'action			
	Potential de partenariat, de réseautage et de coopération				Le projet a un potentiel de création ou d'enrichissement de réseau, de partenariat et de coopération sur le territoire Partenariat : au minimum : le porteur de projet et une autre personne (physique ou morale)				Fort potentiel. La dynamique de réseau est au cœur du projet. L'action concerne au moins 3 partenaires (individuels ou collectifs).				Potentiel important. La notion de réseau est une composante importante du projet. L'action concerne au moins 3 partenaires (individuels ou collectifs).				Potentiel moyen. Une certaine volonté du porteur de projet à aller en ce sens. L'action concerne au moins 2 partenaires (individuels ou collectifs).				Maître d'ouvrage seul. Pas de volonté affichée de travailler en réseau.			
	Reproductivité de l'action Capitalisation de la méthodologie de l'action				Le concept et la méthodologie de l'action lui permettent d'être reproduite ailleurs.				Action dont l' un des objectifs est d'être reproduite ailleurs (sur ou hors du territoire)				L'action peut être facilement reproduite ailleurs				La méthodologie de l'action lui permet d'être reproduite ailleurs avec certains ajustements				Action spécifique à un lieu et à un moment. Elle n'est pas reproductible			
Impacts	Impacts économiques				Le projet contribue à l' équilibre économique du territoire, en renforçant le développement économique local, par la création ou le maintien : - d' emploi et/ou; - de valeur ajoutée locale et/ou; - d' augmentation des compétences et/ou; - de l' attractivité du territoire et/ou; - répond à un besoin de la population .				Au moins 3 des 5 critères Le projet a pour principal objectif le développement de l'équilibre économique du territoire.				Au moins 2 des 5 critères Les objectifs du projet se réfèrent explicitement à l'équilibre économique du territoire.				Au moins 1 des 5 critères Les objectifs du projet se réfèrent un peu à l'équilibre économique du territoire.				Le projet ne se réfère pas directement aux objectifs d'équilibre économique du territoire.			
	Impacts écologiques				Le projet a une incidence positive sur l'environnement (1) Le projet prend en compte son impact environnemental et a prévu des mesures pour le réduire.				Projet avec une démarche exemplaire au niveau de l'environnement				Comporte au moins un poste de dépense significatif ou une mesure significative ayant pour principal objectif la réduction de l'impact du projet sur l'environnement				Prend en compte l'impact environnemental du projet. prend en compte la dynamique environnementale de façon imprécise.				Ne fait pas référence à l'impact du projet sur l'environnement			
	Impacts sociaux et sociétaux Renforcement du lien social				Le projet a un impact sur la cohésion sociale et/ou sociétale en favorisant : la mixité, la parité homme femme, l'intégration de personnes handicapées, les liens intergénérationnels, la solidarité avec les personnes en difficulté, la rencontre entre habitants du territoire d'une part et habitants dans et hors du territoire d'autre part, la rencontre entre professionnels.				La dynamique de cohésion sociale et/ou sociétale est au cœur de l'action, qui comporte notamment un poste de dépense significatif qui lui est directement lié.				L'action contribue directement à au moins 3 des facteurs proposés				L'action contribue directement à au moins 1 des facteurs proposés				L'action ne contribue pas directement à la cohésion sociale			
	Ancrage local Valorisation de ressources locales : produits, patrimoine, savoirs et savoir-faire, emploi...				L'action valorise des ressources locales et/ou de proximité => <u>l'échelle appréciée dépendra de la nature du projet</u>				L'action comporte un poste de dépense significatif ou une sous action directement lié à la valorisation de ressources locales et/ou de proximité				L'action contribue à la valorisation de ressources locales et/ou de proximité				L'action fait référence à la valorisation de ressources locales et/ou de proximité				L'action n'évoque pas ou n'implique pas spécifiquement des ressources locales et/ou de proximité			
Critères spécifiques à la fiche action	Etre un Territoire visible FA 1 Le projet favorise la notoriété du territoire ?				Action mettant en valeur les atouts du territoire L'action contribue au développement de l' image et de la notoriété de la vallée de l'Agly grâce à la mise en avant de ses atouts.				L'action comporte un poste de dépenses significatif directement lié à la mise en avant d'atouts propres au territoire.				L'action met en avant certains atouts propres au territoire				L'action évoque certains atouts propres au territoire				L'action n'évoque pas d'atout spécifique au territoire			
	Etre un Territoire performant FA 2- Le projet dynamise l'économie locale ?				Coefficient 3 au critère sur les "impacts économiques"																			
	Etre un Territoire stimulant FA 3- Le projet favorise le faire ensemble ou de nouvelles méthode de travail ?				"Faire autrement" Action impliquant de nouvelles méthodes de travail, d'organisation ou d'employabilité.				Action dont l'objectif est directement lié à de nouvelles méthodes de travail, d'organisation ou d'employabilité				L'action comporte un poste de dépenses significatif directement lié à de nouvelles méthodes de travail, d'organisation ou d'employabilité				L'action implique de nouvelles méthodes de travail, d'organisation ou d'employabilité				L'action n'implique pas de nouvelle méthode de travail, d'organisation ou d'employabilité			
	Etre un Territoire d'accueil FA 4- Le projet renforce les conditions d'accueil du territoire ?				"Faire ensemble" Action impliquant des mutualisations aux niveaux des moyens humains, physiques ou des services				Action dont l'objectif est directement lié aux mutualisations aux niveaux des moyens humains, physiques ou des services				L'action comporte un poste de dépense significatif directement lié aux mutualisations aux niveaux des moyens humains, physiques ou des services				L'action implique des mutualisations aux niveaux des moyens humains, physiques ou des services				L'action n'implique pas de mutualisation aux niveaux des moyens humains, physiques ou des services			
					Action favorisant le maillage du territoire en services et activités, ou des informations liées				Action dont l'objectif est directement lié au maillage du territoire en services et activités, ou des informations liées				L'action comporte un poste de dépenses significatif directement lié au maillage du territoire en services et activités, ou des informations liées				L'action contribue au maillage du territoire en services et activités, ou des informations liées				L'action ne favorise pas, ou très indirectement, le maillage du territoire en services et activités, ou des informations liées			

1. Economies d'énergie, de transport, protections des ressources, de la biodiversité, des paysages, réduction des nuisances (bruit, pollution, odeur...)

Des pièces spécifiques à chaque fiche action seront demandées

	nb points ramené à 20	
nb points max (premier passage en CP)	36	20
nb points min pour être acceptable	20	11,11

Note porteur de projet	0	0,00
Note Comité technique	0	0,00
Note Comité de programmation	0	0,00